

|  |  |
| --- | --- |
| cid:image002.jpg@01D68B7D.BBCBB230 | cid:image003.png@01D68B7D.BBCBB230 |

Crédit photo : Biernacki / Région Normandie

Le 15 décembre 2020

**Les transports régionaux normands routiers réunis sous la marque NOMAD CAR**

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté le premier car habillé aux couleurs NOMAD, mardi 15 décembre 2020, dans le Parc de l’Abbaye aux Dames, à Caen.

La Région Normandie, institution chargée de la mobilité aux côtés des agglomérations, pilote la plupart des moyens de transports collectifs (hors transport urbain) tels que les trains, les autocars, le transport à la demande et le covoiturage. Tous les transports régionaux normands sont désormais réunis sous la marque NOMAD entraînant la disparition des anciens noms Bus Verts (14), Maneo (50) ou encore Cap Orne(61). La marque NOMAD est dérivée du mot NORMAND (suppression des lettres R et N), elle renvoie à la mobilité et au réseau interconnecté en matière de transports à l’échelle de toute la Normandie.

Progressivement dès décembre 2020, 600 véhicules, affectés sur les lignes commerciales, vont être habillés aux couleurs NOMAD (photo en pièce jointe).

Cette nouvelle identité visuelle sera également déployée, en parallèle, sur tous les points d’arrêt, les abris-voyageurs, les fiches horaires, les plans de réseau, les outils digitaux, ou encore les documents d’information.

Le véhicule présenté circulera dès cette fin de semaine sur la ligne 34 Caen-Flers du réseau Nomad CAR 14, ligne qui a, par ailleurs, été renforcée récemment. Elle propose désormais 11 allers et retours dont 2 en express du lundi au vendredi, soit une augmentation de 5 allers-retours par jour du lundi au vendredi.

En effet, depuis le transfert du réseau interurbain et scolaire à la Région, de nouveaux services sont disponibles pour faciliter le voyage et répondre aux attentes des usagers.

Nomad Car est un réseau connecté :

* Aux territoires et au réseau régional de transport :
	+ création de nouvelles lignes et amélioration des correspondances train/car et avec les réseaux urbains
	+ engagement en matière de transition énergétique avec le verdissement du parc autocar - essais de véhicules électriques et commande d’un car roulant au GNV depuis novembre 2020 sur la ligne Saint-Lô / Vire
* Avec de nouveaux services digitaux
	+ site nomad.normandie.fr
	+ actualité du réseau avec l’application Nomad Car
	+ achat de titres de transport avec l’application Atoumod M Ticket.
	+ carte billettique Atoumod en cours de déploiement (dernière phase avec l’équipement du réseau Nomad Car Orne)
	+ Wifi à bord au gré des renouvellements de contrats (tout le réseau Nomad Car Manche est dorénavant couvert et des lignes expresses régionales comme Caen Le Havre, Rouen-Evreux)
	+ temps réel, à terme, via un système d’aide à l’exploitation et information voyageurs (SAE-IV) permettant de connaître la localisation des cars.

Depuis l’adoption de la Loi d’Orientation des mobilités (LOM), les communautés de communes ont la faculté de prendre la compétence « mobilité ». La Région est favorable à cette prise de compétence afin d’apporter des services de proximité complémentaires aux offres NOMAD. La Région dialogue actuellement avec les territoires pour que cette prise de compétence ne se traduise pas par un morcellement de l’offre de transport régionale, en particulier en matière de transport scolaire.

Le réseau Nomad Car, son financement et les nouveaux services associés confirment cet engagement de la Région au maintien ou à la mise en œuvre d’une offre partagée et performante pour les Normands, lisible en termes de tarification, de distribution, de continuité des réseaux.

**Chiffres clés du réseau NOMAD CAR :**

- 2 000 autocars qui circulent quotidiennement sur le réseau régional commercial et scolaire dont 600 pour les services commerciaux et 1 400 pour les services scolaires

- 130 lignes routières interurbaines et du transport à la demande.

- 4 300 circuits scolaires

- 130 000 scolaires transportés

- 200 millions de budget annuel de fonctionnement**.**

***Les mesures sanitaires en vigueur***

*La Région Normandie met tout en œuvre sur le réseau Nomad Car pour assurer la sécurité et protéger la santé des voyageurs et du personnel. Les autocars sont désinfectés quotidiennement sur l’ensemble des lignes régulières et scolaires du réseau régional. Le port du masque est obligatoire dès 11 ans et recommandé dès l’âge de 6 ans.*

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – 06 13 99 87 28 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr